

Du 28 janvier 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



Demande de médailles Jeunesse et Sports

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant. Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de Jeunesse et Sport (bronze, argent, or).

Pour cela, vous devez adresser votre demande par mail au District de Savoie

Avant le 9 février 2026 délai de rigueur

(Dossier en annexe au PV)

Votre demande doit être remplie en totalité, avec un résumé complet des services accomplis dans le sport et dans d'autres associations pour la jeunesse, afin qu'elle soit étudiée par la commission.

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont au moins 5 après la médaille d'argent.

SOMMAIRE

| | | | |
|-------------------------------|---------------|--|---------------|
| Comité Directeur | pages 2 à 3 | Commission des Coupes | pages 27 à 29 |
| Commission des Médailles..... | pages 4 à 5 | Commission Féminines | page 30 |
| Secrétariat | page 6 | Commission Critérium Féminin séniors | page 31 |
| Trésorerie..... | page 7 | Commission Fair Play | page 32 |
| Commission Délégations | page 8 | Commission Technique | pages 33 à 35 |
| Commission FMI | page 9 | Commission d'Appel Disciplinaire | pages 36 à 39 |
| Commission Sportive | pages 10 à 11 | Commission des Arbitres | pages 40 à 43 |
| Commission des Jeunes | pages 12 à 19 | Commission de Discipline | pages 44 à 46 |
| Commission Futsal | pages 20 à 26 | Annexes : | page 47 |





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 26 janvier 2026

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. TRILLAT - VINIT

Mrs. CRESTEE - COHEN - GALLET - GACHET - HUNSTEDT - SOARES - JANET - CAREGLIO - TOGNET - SAILE - YSARD - VALENTINO - DESMARIEUX

Excusés :

Mmes. LECHALARD - JULLIARD - LEFEVRE

Mrs. GUICHARD - CLEMENT - FONTAINE - MESTACH - SPADA - ELHOMBRE

FELICITATION

Le Comité Directeur, félicite le club de l'ENT.S.DE TARENTAISE promue en Régional 2 pour les Challenges de la Sportivité et de l'Ethique 2024/2025, au sein de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

NOTE AUX CLUBS

Sur décision du Comité Directeur, le **district offrira 1 tablette** à chaque club.

La distribution se fera lors de l'Assemblée Générale de juin.

NOTE AUX CLUBS – Assemblée Générale de rentrée

Le district recherche **une salle pour l'Assemblée Générale de rentrée du 28 août**. Nous privilégions un lieu central (BASSE-MAURIENNE, COMBE DE SAVOIE, ...). Merci d'envoyer votre candidature au district.



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



WEEK-END DES BÉNÉVOLES

Pour le prochain « week-end des bénévoles » à CLAIREFONTAINE prévu les 7 et 8 mars 2026. Le comité directeur a désigné les 6 participants, en fonction de l'arrivée des inscriptions.

Sont retenus :

FC SUD LAC : Mr HOCHAIN Hervé et Mme HOCHAIN Marie José

JS CHAMBERIENNE : Mr LONGRO Stéphane

FC HAUTE TARENTAISE : Mr AUGER Alexandre et Mr MICHELI Xavier

GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD : Mr PETIT Rémi

Les demandes de l'ENT S DRUMETTAZ MOUXY sont sur liste d'attente en cas de désistement.

Le départ (en bus) est prévu tôt le samedi matin (à 5 h 00 de Lyon).

Le retour tard le dimanche soir (à 21 h 00 à Lyon). Tous les frais sont pris en charge par la Fédération Française de Football (FFF) et le district à partir de Chambéry.

Les modalités du weekend vous seront envoyées rapidement.

En cas de besoin contact du district : Carole VINIT 07.88.67.32.78





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION DES MÉDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Réunion du lundi 26 janvier 2026

Info Clubs

Les clubs qui fêtent cette année leur 50^{ème}, 75^{ème} ou 100^{ème} anniversaire sont priés de contacter le district par mail avant le 7 février 2026, afin d'obtenir de la Fédération la plaquette correspondante (Bronze, Argent, Or).

Attention le calcul se fait en années révolues : Affiliation au 01 janvier 1976, 1951, 1926.

Note à l'AS MONTAGNY : demande reçue

Demande de médailles Jeunesse et Sports



Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis plusieurs années pour le football et que vous estimez méritant. Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant de recevoir une médaille de Jeunesse et Sport (bronze, argent, or).

Pour cela, vous devez adresser votre demande par mail au District de Savoie,

avant le 9 février 2026 délai de rigueur. (Dossier en annexe au PV)

Votre demande doit être remplie en totalité, avec un résumé complet des services accomplis dans le sport et dans d'autres associations pour la jeunesse, afin qu'elle soit étudiée par la commission.

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont au moins 5 après la médaille d'argent.



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



DEMANDE DE MEDAILLES de LIGUE LAURAFOOT



Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations, arbitre) par l'obtention d'une **médaille de Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football**, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 9 mars 2026**, délai de rigueur (imprimé en annexe).

Une seule demande par club

koesio
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagne dans
votre transformation
numérique

Retrouvez-nous dans notre
agence de **Barbey**
04 79 69 87 60

koesio.com

Impression

Informatique

Gestion & données

Gestion Documentaire

Sécurité

Communication



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 26 janvier 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 19 janvier 2026 au 26 janvier 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

F.C. DES BAUGES – E.S. TARENTAISE

Commission Sportive:

FC DE HAUTE TARENTAISE - AIX F.C. (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (3) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (3) - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (2) - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - F. C. CHAMBOTTE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - Bilel CHAFAI - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - U.S. LA RAVOIRE – COGNIN SP (2)

Commission De Discipline :

Courrier :

PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY (2)

Commission Des Arbitres :

Hadi Khelil (3) - florentin RAMEAU - Hamza BENKEMOUCHE - Bilel CHAFAI (3) .- SAGNIER Bastien (2) - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - Mohammed RAHHALi - Anthony BUISSON -Cédric CROZIO - Grégoire DONNEAUD – Faïçal REMILI (2)

Commission des Médailles :

F.C. DES BAUGES

Commission Ethique et Incivilité :

ES TARENTAISE -





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



TRÉSORERIE

Mercredi 28 janvier 2026

Virement :

➤ BIOLLAY FC 70,00 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 26 janvier 2026

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs

17 Impasse de la pierre à Nu
PME Les Grandes Vignes

74330 LA BALME DE SILLINGY

Tél : 04 50 68 84 28



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 26 janvier 2026

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI passage Version WEBAPP : 5.0.11

Passez impérativement à cette dernière version de la WEBAPP

Certaines tablettes sont encore en version 4.10

N'utilisez plus l'ancienne version de l'application FMI 3.9.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Alerte :

Certaines tablettes de certains constructeurs en version Android 15 n'autorise pas la mise en place de la version WEBAPP

Soyez prudent pour l'achat

En termes de choix, les tablettes conseillées sont :

- Préconisation de la FFF :
Marques connues (Samsung, Lenovo ou Apple par exemple)
- Les tablettes fournies par le district : LOGICOM

INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV de début de saison un ensemble d'informations qui ont été retiré du PV



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 26 janvier 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

COGNIN SP3 : lu et noté, non réengagement équipe 3 en D5 championnat printemps.

NOTES AUX CLUBS

Suite à décision de la LAuRAFoot, l'homologation des rencontres D3A suivantes est en suspens :

Match N°53974442 US DOMESSIN 1/FC ST BALDOPH 1, reporté le 01 mars 2026

Match N°53974401 CA YENNE 1/US DOMESSIN 1,

Match N°53974395 FC CHAMBOTTE 3/ US DOMESSIN 1,

Note à l'équipe de A.S MONT JOVET BOZEL 2 : merci soit de réengager avant le 1^{er} février votre équipe en D5 via FOOTCLUBS, soit faire un mail au district en cas de non-réengagement.

Compositions des poules D5 :

Poule A (dite poule haute, éligible à la montée en D4, soit 6 équipes).

Ce championnat qui débutera le 08 mars 2026 se déroulera en rencontres Aller/Retour.

Les autres équipes seront réparties en une ou deux autres poules en fonction des engagements (date butoir 01 février 2026).

Clubs réengagés sur FOOTCLUBS équipes D5 phase printemps

16 équipes

A.S LA BRIDOIRE 2.

CHAM SPORT 2.

MARTHOD SP 1.

ENT.F CHAUTAGNE 2.

MONTMELIAN A.F3

A.S MONT JOVET BOZEL !!!!

CHALLES SF 2.

ENT.S DRUMETTAZ MOUXY 4.

U.S DOMESSIN 2.

A.S NOVALAISIENNE 2.



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

CŒUR DE SAVOIE 2.
U.S GRIGNON 2.
A.S HTE COMBE SAVOIE2.
FC ST MICHEL 2.
A.S UGINE2.
ST PIERRE SPORT 2.
F.C LAISSAUD 3.

MATCHS COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATION

Commission Discipline :

*Match n° 53998758 D1 du 23 novembre 2025 COGNIN SP1/ A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 1

Appel Règlementaire :

* Match n° 53976933 D4B du 23 novembre 2025 A.S GRAND MONT LA BATHIE 2 / A.S MONTAGNY 1.

*Match n° 53976784 D3B du 21 décembre 2025 MONTMELIAN AF2/ AS MONT JOVET BOZEL 1.

* Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET1/ US CHARTREUSE 1

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

Match reprogrammés 2026 :

| | |
|--|---------------|
| D3A. <u>Aller</u> du 21/12/2025 N° 53974438 F.C SUD LAC1 contre F.C St BALDOPH 1 | le 15/02/2026 |
| D3A. <u>Aller</u> N°53974396 U.S DOMESSIN 1 contre ST BALDOPH 1 | le 01/03/2026 |
| D3B. <u>Aller</u> N° 53998393 A.S HTE COMBE SAVOIE 1 contre A.S MONT JOVET BOZEL 1 | le 22/02/2026 |
| D3B. <u>Aller</u> du 30/11/2025 N° 53976806 A.S MONT JOVET BOZEL1 contre F C ST MICHEL SP 1 | le 01/03/2026 |
| D3A. <u>Aller</u> N°53974482 F.C SUD LAC 1 contre A.S LA BRIDOIRE 1 | le 22/02/2026 |
| D4A. <u>Aller</u> du 23/11/2025 N° 53975679 F.C SUD LAC 2 CONTRE ENT VAL D'HYERES 2 | le 22/02/2026 |
| D3A. <u>Retour</u> du 07/12/2025 N°53974486 F.C SUD LAC 1 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1 | le 01/03/2026 |
| D4A. <u>Retour</u> du 07/12/2025 N° 53975466 F.C SUD LAC 2 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 2 | le 01/03/2026 |

La commission sportive tient à informer les clubs qui ont des matchs reportés qu'ils peuvent en prendre connaissance sur le site du District (onglet, compétition) à partir du 05 janvier 2026. Bien entendu les matchs aller reportés en cas d'arrêté municipal ou terrain impraticable doivent être inversés ou joué sur un terrain de repli proposé par le club recevant.

Article 26-10-2 règlement du District Savoie,

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1point).

La commission veillera à faire jouer tous les matchs « Aller » avant le 1er match de la phase « retour ». Les dates « MR » sont considérées comme des journées de championnat du calendrier.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 26 janvier 2026

CHAMPIONNAT

Reprise du championnat le 07 mars 2026

Reste à homologuer le match FC ST-BALDOPH / US LA RAVOIRE mis en commission d'appel
Reçu la décision de la commission d'appel en attente du délai réglementaire avant homologation.





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 26 janvier 2026

Veuillez trouver ci-dessous les Poules U17 phase de printemps :

| D1 U17 | |
|-----------|----------------------|
| 1 | CHAMBERY SAVOIE FOOT |
| 2 | GJ LA SAVOYARDE |
| 3 | GAPS |
| 4 | US CHARTREUSE GUIERS |
| 5 | ES DRUMETTAZ-MOUXY |
| 6 | FC NIVOLET |
| 7 | FC HAUTE TARENTAISE |
| 8 | AIX FC |
| 9 | FC MERCURY |
| 10 | US LA RAVOIRE |

| D2 U17 | |
|-----------|-----------------------|
| 1 | US LA MOTTE SERVOLEX |
| 2 | ST PIERRE SPORT |
| 3 | US LA RAVOIRE 2 |
| 4 | FC CHAMBOTTE |
| 5 | UO ALBERTVILLE |
| 6 | CA MAURIENNE |
| 7 | ENTENTE VAL D'HYERES |
| 8 | ENT. BASSE MAURIENNE |
| 9 | FC HAUTE TARENTAISE 2 |
| 10 | EF CHAUTAGNE |

| D3 U17 | |
|-----------|------------------------|
| 1 | AS BARBERAZ |
| 2 | CHAMBERY SPORT 73 |
| 3 | GJ LA SAVOYARDE 2 |
| 4 | US CHARTREUSE GUIERS 2 |
| 5 | GJ US CHAMBERY COGNIN |
| 6 | JS CHAMBERY |
| 7 | FC ST BALDOPH |
| 8 | FC MERCURY 2 |
| 9 | ET.S BOURGET DU LAC |
| 10 | EXEMPT. |

Les calendriers sont sur le site « Premier match le 14 mars ».



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 26 janvier 2026

COURRIERS DES CLUBS

HAUTE TARENTAISE : Noté vos alternances entre U/15 A & B.

GAPS & F.C. DU NIVOLET Engagement d'une équipe supplémentaire.

U.S. CHARTREUSE GUIERS & ENT. HAUTE COMBE LA BATHIE :

La commission vous a répondu par téléphone.

U.S. LA MOTTE SERVOLEX : Noté engagement d'une équipe 3.

AIX F.C. : Lu votre courrier votre demande ne correspond pas au classement d'automne.

ST. PIERRE SPORT : Pour votre deuxième équipe, celle-ci doit être inscrite par FOOCUB ou par MAIL merci pour votre compréhension.

NOTE AUX CLUBS

Les poules sont réalisées.

Prenez en connaissance pour d'éventuelles modifications ou de rajout d'équipe supplémentaire pour que la commission puisse réaliser le calendrier de printemps.

Veuillez trouver ci-dessous les Poules U15 phase de printemps :

| D1 U15 | |
|--------|------------------------|
| 1 | GAPS |
| 2 | US LA MOTTE SERVOLEX 2 |
| 3 | CHAMBERY SF 2 |
| 4 | US LA RAVOIRE |
| 5 | FC CHAMBOTTE |
| 6 | FC MERCURY |
| 7 | GJ LA SAVOYARDE |
| 8 | FC NIVOLET 2 |
| 9 | ES DRUMETTAZ MOUXY |
| 10 | FC HAUTE TARENTAISE |

| D2 U15 | |
|--------|---------------------------|
| 1 | AS BARBERAZ |
| 2 | ENT VAL D'HYERES |
| 3 | ES TARENTAISE |
| 4 | CA MAURIENNE |
| 5 | ENT FC MAURIENNE |
| 6 | FC LA ROCHELLE |
| 7 | ENT HAUTE COMBE LA BATHIE |
| 8 | ST PIERRE SPORT |
| 9 | FC MERCURY 2 |
| 10 | GJ US CHAMBERY COGNIN |



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



| D3 – A U15 Secteur Aix-Les-Bains | |
|-------------------------------------|------------------------|
| 1 | AIX FC 2 |
| 2 | CA YENNE |
| 3 | ETS LE BOURGET DU LAC |
| 4 | US DOMESSIN |
| 5 | FC NIVOLET 3 |
| 6 | US LA MOTTE SERVOLEX 3 |
| 7 | ES DRUMETTAZ MOUXY 2 |
| 8 | FC CHAMBOTTE 3 |
| 9 | FC SUD LAC |
| 10 | GAPS 2 |

| D3 – B U15 Secteur Chambéry | |
|--------------------------------|------------------------|
| 1 | US CHARTREUSE GUIERS |
| 2 | US LA RAVOIRE 2 |
| 3 | CHAMBERY SPORT 73 |
| 4 | AS BARBERAZ 2 |
| 5 | JS CHAMBERY |
| 6 | FC ST BALDOPH |
| 7 | FC NIVOLET 4 |
| 8 | FC BAUGES |
| 9 | US LA MOTTE SERVOLEX 4 |
| 10 | EXEMPT. |

| D3 – C U15 Secteur Vallée | |
|------------------------------|-----------------------|
| 1 | ENT BASSE MAURIENNE |
| 2 | GJ LA SAVOYARDE 2 |
| 3 | UO ABERTVILLE |
| 4 | ENT FC MAURIENNE 2 |
| 5 | ES TARENTAISE 2 |
| 6 | FC MERCURY 3 |
| 7 | FC HAUTE TARENTAISE 2 |
| 8 | AS BOZEL |
| 9 | AS UGINE |
| 10 | ST PIERRE SPORT 2 |



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 26 janvier 2026

INFO CLUBS

- **RAPPEL IMPORTANT** Vous avez jusqu'au dimanche 15 février pour inscrire vos équipes U13 pour la phase de printemps.

Les trois clubs qui représenteront le District de SAVOIE sont :

- Le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1
- Le F.C. NIVOLET 1
- L'U.S. CHARTREUSE GUIERS

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant
20h00.**

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

**Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant
18h00**

Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

- Modification des rencontres :

SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes. Avant le lundi 18h précédent le match.

- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes rapidement.



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35€)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35€

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION
450, Avenue de Chambéry – 73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



U9

Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 26 janvier 2026

EXPERIMENTATION U9 – PHASE DE PRINTEMPS 2026

Dans le cadre d'une expérimentation annoncée lors de la réunion des éducateurs du Football Animation, en septembre dernier, une réflexion a été menée pour permettre une évolution de la pratique des U9, destinée aux meilleures équipes du département :

3 objectifs identifiés :

- Freiner les initiatives de quelques clubs qui engageaient des équipes composées majoritairement de joueurs U9 dans la catégorie U11, en dépit des règlements de la FFF (surclassement autorisé limité à 3 joueurs par équipe)
- Proposer une pratique attractive pour les meilleures équipes (éviter les scores fleuves, préparer le passage à 8, répondre à la demande des clubs)
- Tendre vers une progression individuelle et collective des joueurs

2 critères ont été retenus pour constituer la poule D1 :

- Avoir engagé à minima 2 équipes D1 (niveau débrouillé) sur la phase d'automne 2025
- Posséder au moins 16 joueurs sur la génération 2017

14 clubs ont été identifiés en lien avec les critères d'engagement :

AIX LES BAINS FC, CS BELLEY, ES DRUMETTAZ-MOUXY, FC CHAMBOTTE, US CHARTREUSE GUIERS, JS CHAMBERY, CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, ENTENTE VAL D'HYERES, GJ LA SAVOYARDE, FC NIVOLET, US MOTTERAINE, ES TARENTAISE, FC MERCURY BELLE ETOILE, US GRIGNON

Le format de la pratique :

- Pratique à 6 vs 6 (1GB + 5 joueurs)
- Préconisations : 2 remplaçants
- Joueurs U9G, nés en 2017 (uniquement)
- **Interdiction de faire jouer des joueurs U8G, nés en 2018**
- Joueuses U9F (nées en 2017) et U10F en sous-classement (nées en 2016) autorisées
- Ballons T3
- Cages à 8 (6m x 2,10m)
- Sens du jeu Foot à 8
- Dimensions du terrain : 36m x 46m
- Surface à 13m sur toute la largeur du terrain
- Temps de jeu : 4 x 12' ou 3 x 16' en fonction du nombre d'équipes sur le plateau
- Plateaux D1+ composés de 5 à 6 équipes

Nota Bene : Les clubs « accueil » devront s'organiser pour bénéficier de 2 cages à 8.



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



Ouverture des engagements à partir du mercredi 21 janvier 2026 :

- Niveau 1 : en lien avec les critères préalablement définis (liste communiquée ci-dessus)
- Niveau 2 : débrouillés
- Niveau 3 : débutants

Merci de noter qu'il s'agit d'une expérimentation et qu'un bilan sera réalisé à l'issue de la phase. En fonction des retours, le projet pourra être renouvelé la saison prochaine (2026/27).

U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 26 janvier 2026

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Une réunion de secteur est programmée **le lundi 09 mars** prochain : RDV 18H45 / Fin 20H00

- Secteur Ouest : bassin chambérien / aixois (lieu à déterminer)
- Secteur Est : bassin albertvillois (lieu à déterminer)

Les inscriptions pour la phase de printemps seront lancées en fin de semaine.

Rappel : au printemps 2026, les U6 et les U7 joueront à 4 vs 4.

Sur cette deuxième phase, comme évoqué précédemment, une expérimentation sera mise en place sur la période mars – juin.

La logique de catégorie (U6 d'un côté, U7 de l'autre) sera modifiée.

Les équipes seront engagées sur des niveaux de pratique (comme sur la catégorie U9) :

- **Niveau 1 : débrouillés (U6 & U7 confondus)**
- **Niveau 2 : débutants (U6 & U7 confondus)**

Calendrier 2026 :

- **U6/U7 : samedi 07 mars (journée optionnelle sur inscription)**
- **U6/U7 : samedi 14 mars**
- **U6/U7 : samedi 21 mars (Niveau 1 uniquement)**
- **U6/U7 : samedi 28 mars**
- **U6/U7 : samedi 04 avril (journée optionnelle sur inscription)**
- **U6/U7 : samedi 25 avril**
- **U6/U7 : samedi 02 mai (Festifoot Niveau 1)**
- **U6/U7 : samedi 09 mai (Festifoot Niveau 2)**
- **U6/U7 : samedi 16 mai (journée optionnelle sur inscription)**
- **U6/U7 : samedi 30 mai**

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 26 janvier 2026

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26. 2 poules de 3
Finale le dimanche 22 février 26
Dispo gymnase de BARBY samedi 24 janvier 8h30/12h00. Organisateur FC NIVOLET

U 15 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3
Finale le dimanche 22 février 26

U 17 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 22 février 26

Seniors M :

1^{er} tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
2^{ème} tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
3^{ème} tour entre les 2 et 8 février 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 22 février 2026

U 13 Féminins :

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3
ATTENTION CHANGEMENT DE DATE : Finale le dimanche 22 février 2026



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

U 15 Féminins :

1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26

3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)

4^{ème} tour : Dim 15 février 26

ATTENTION CHANGEMENT DE DATE : Finale le dimanche 22 février 2026

U 18 Féminins :

1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26

3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)

4^{ème} tour : Dim 15 février 26

ATTENTION CHANGEMENT DE DATE : Finale le dimanche 22 février 2026

Seniors Féminines :

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_Février 26 2 poules de 3

ATTENTION CHANGEMENT DE DATE : Finale le dimanche 22 février 2026

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin :

U 13 10 joueurs

U 15 10 joueurs

U 17 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI. Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

Féminines :

U 13F 10 joueuses

U 15F 10 joueuses

U 18F 10 joueuses

Seniors F 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

| Nb équipe | U13 MAS | U15 MAS | U13 FEM | U 15 FEM | U18 FEM | SEN FEM |
|-----------|---------|---------|---------|----------|---------|---------|
| 3 | 1* 20 | 1*20 | 1*20 | 1*20 | 1*20 | 1*20 |
| 4 | 1*13 | 1*15 | 1*13 | 1*15 | 1*15 | 1*15 |
| 5 | 1*10 | 1*12 | 1*10 | 1*12 | 1*12 | 1*12 |
| FINALE | 2*20 | 2*20 | 2*20 | 2*20 | 2*20 | 2*20 |

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 * 25+ Prolongations 2*5 + 3 tirs aux buts*

U 20 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

U 17 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*

- * Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculins, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

4- Inscriptions :

Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 23 novembre 2025.

En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

Chasubles pour les remplaçants.

Licences sur Foot compagnon ou listing avec photos si pas de FMI.

Protège- tibias.

Chaussures adaptées au futsal.

Shorts/chaussettes identiques.

Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

Trousse pharmacie.

Ballon spécifique futsal (au moins 1)

6-Décompte des points et commission de discipline éphémère sur les plateaux :

1 temps mort d'une minute à dispo par équipe par rencontre lorsque celle-ci est en possession du ballon

En cas d'égalité à la fin de la rencontre, 3 tirs au but par des joueurs présents sur le terrain à la fin de la rencontre puis mort subite si besoin

3 pts : rencontre gagnée sur terrain

2 pts : rencontre gagnée aux tirs au but

1 pt : rencontre perdue aux tirs au but

0 pt rencontre perdue sur le terrain.

Une commission éphémère de discipline est créée sur chaque plateau composée des arbitres, superviseurs arbitres et membre du District si désigné. Elle a autorité pour régler les problèmes de discipline liés au comportement de joueur ou éducateur, elle a également le pouvoir de donner une sanction suite à l'attribution d'un carton rouge pour un joueur ou éducateur (suspendu auto pour la rencontre suivante).

Par exemple, suite à un carton rouge, la commission peut exclure pour une ou plusieurs rencontres supplémentaires le joueur ou éducateur fautif.

La commission de discipline du district pourra éventuellement durcir la sanction.

U 13 M :

| POULE A | POULE B | POULE C |
|--|--|--|
| Gymnase Herbert WINTER à ALBERTVILLE Dimanche 25 janvier 26 RDV 14H00 Début 14H45 Club support : FC MERCURY | Gymnase de BARBY, samedi 24 janvier 26. RDV 8H30 début 9H00 Club support : FC NIVOLET | Gymnase des Echelles, Samedi 24 janvier 26. RDV 14H45 Début 15H30. Club support : US CHARTREUSE G |
| ES TARENTAISE | CHAMBERY SPORT 73 | CHAMBERY SAVOIE FOOT |
| FC MERCURY | FC NIVOLET | US CHARTREUSE GUIERS |
| ES CHAUTAGNE/CULOZ | AS BARBERAZ | FC AIX |
| US LA MOTTE SERVOLEX | AS UGINE | FC CHAMBOTTE |



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

RESULTATS 2^{ème} TOUR

| | | |
|---------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| POULE A : QUALIFIES | 1 ^{er} FC MERCURY | 2 ^{ème} ES TARENTAISE |
| POULE B : QUALIFIES | 1 ^{er} FC NIVOLET | 2 ^{ème} AS BARBERAZ |
| POULE C : QUALIFIES | 1 ^{er} US CHARTREUSE GUIERS | 2 ^{ème} CHAMBERY SAVOIE FOOT |

Demi-Finales 2 POULES DE 3. LE 1^{er} DE POULE EN FINALE

3^{ème} tour

| POULE A | POULE B |
|--|--|
| Gymnase de ST LAURENT DU PONT DIM 8 FEVRIER 2026 RDV 9H00 DEBUT 09H45 | Gymnase de ST LAURENT DU PONT DIM 8 FEVRIER 2026 RDV 9H00 DEBUT 09H45 |
| US CHARTREUSE GUIERS | FC MERCURY |
| FC NIVOLET | AS BARBERAZ |
| ES TARENTAISE | CHAMBERY SAVOIE FOOT |

| | | |
|----------------------------|--------|----------------------|
| 10H00 US CHARTREUSE GUIERS | CONTRE | FC NIVOLET |
| 10H25 FC MERCURY | CONTRE | AS BARBERAZ |
| 10H50 ES TARENTAISE | CONTRE | US CHARTREUSE GUIERS |
| 11H15 CHAMBERY SAVOIE FOOT | CONTRE | FC MERCURY |
| 11H40 FC NIVOLET | CONTRE | ES TARENTAISE |
| 12H05 AS BARBERAZ | CONTRE | CHAMBERY SAVOIE FOOT |

U 15 M :

Equipes qualifiées pour le second tour :

POULES DE 4 AVEC 2 QUALIFIES

| POULE A | POULE B | POULE C |
|--|---|---|
| GYMNASE DU CENTENAIRE A LA ROCHETTE LE DIMANCHE 1 FEVRIER 26 RDV 12H00 DEBUT 12H45 | GYMNASE DE BARBY SAMEDI 31 JAN 26 RDV 9H00 DEBUT 9H45 | GYMNASE PRAVAT AU PONT DE BEAUVOISIN LE DIMANCHE 1 FEV 26 RDV 14H00 DEBUT 15H00 |
| A FUTSAL ROCHETTE O | AS BARBERAZ | GAPS |
| FC MERCURY | US LA RAVOIRE | FC CHAMBOTTE |
| US LA MOTTE SERVOLEX | FC NIVOLET | FC LA ROCHELLE |
| GJ LA SAVOYARDE | ES TARENTAISE | US CHARTREUSE |

RESULTATS 2^{ème} TOUR

POULE A : QUALIFIES

POULE B : QUALIFIES

POULE C : QUALIFIES

DEMIES FINALES 2 POULES DE 3. LE 1^{er} DE POULE EN FINALE A LA ROCHETTE LE 22 FEVRIER 26

| POULE A | POULE B |
|--------------------------|--------------------------|
| Gymnase ? | Gymnase ? |
| 1 ^{er} POULE C | 1 ^{er} POULE A |
| 1 ^{er} POULE B | 2 ^{ème} POULE B |
| 2 ^{ème} POULE A | 2 ^{ème} POULE C |



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

U 17 M :

U17

CADRAGE :

US CHARTREUSE Contre GJ LA SAVOYARDE

Samedi 31 janvier 2026 au gymnase des ECHELLES rdv 16H30 Début 17H30

Demies finales :

Merci aux clubs recevant de préciser la date, heure et lieu de réception de la demi-finale. Possible 7/8 ou 14/15 février 2026

UO ALBERTVILLE CONTRE US LA RAVOIRE

FC MERCURY CONTRE GAGNANT CADRAGE

LES VAINQUEURS EN FINALE LE 22 février 26 A LA ROCHETTE

SENIORS M :

5 VAINQUEURS, PROCHAIN TOUR CADRAGE POUR 2 EQUIPES

A FUTSAL ROCHETTE O 2

FUTSAL LAC ANNECY 2

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY

US CHARTREUSE GUIERS

AS THONON

Tirage effectué par le président du district de SAVOIE de football

CADRAGE SENIORS MASCULINS

FUTSAL LAC ANNECY 2 contre HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY

Vendredi 6 février 2026 A 21H30 GYMNAZ DES SOEURS BLANCHE A ANNECY

TIRAGE DEMI-FINALES se jouent entre le 3 février et 15 février

A S THONON contre VAINQUEUR FUTSAL LAC ANNECY 2 /HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY

DIMANCHE 15 février 2026 A 20H00 GYMNAZ DU GENEVRAY A THONON LES BAINS

US CHARTREUSE contre A FUTSAL ROCHETTE O 2

Mercredi 11 février 2026 A 21H00 GYMNAZ DES ECHELLES AUX ECHELLES

Les vainqueurs en finale à la rochette le 22 février 2026

U 13 F

CLASSEMENT APRES LE 1^{er} TOUR

| | | |
|------------------------|----------|-------|
| GAPS | 2 MATCHS | 6 PTS |
| FC LA ROCHETTE | 2 MATCHS | 1 PT |
| US LA MOTTE SERVOLEX | 2 MATCHS | 6 PTS |
| US CHARTREUSE GUIERS | 3 MATCH | 3 PTS |
| CHAMBERY SAVOIE FOOT 1 | 3 MATCHS | 9 PTS |
| ST PIERRE SPORT | 2 MATCHS | 2 PTS |
| FC CHAMBOTTE | 3 MATCHS | 0 PTS |
| CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 | FORFAIT | -1PT |



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

U13F

GYMNAZ DES ECHELLES SAMEDI 31 JANVIER 26 RDV 12H45 DEBUT 13H30

RENCONTRES DE 13 MINUTES

RDV 45 MINUTES AVANT VOTRE 1^{er} MATCH

| | | |
|-------|----------------------|----------------------|
| 13H30 | GAPS | CHAMBERY SAVOIE FOOT |
| 13H50 | FC LA ROCHE | US CHARTREUSE GUIERS |
| 14H10 | US LA MOTTE SERVOLEX | ST PIERRE SPORT |
| 14H30 | GAPS | FC CHAMBOTTE |
| 14H50 | FC LA ROCHE | CHAMBERY SAVOIE FOOT |
| 15H10 | ST PIERRE SPORT | FC CHAMBOTTE |
| 15H30 | GAPS | US CHARTREUSE GUIERS |
| 15H50 | US LA MOTTE SERV | FC LA ROCHE |
| 16H10 | ST PIERRE SPORT | CHAMBERY SAVOIE FOOT |
| 16H30 | FC LA ROCHE | FC CHAMBOTTE |
| 16H50 | US LA MOTTE SERV | GAPS |
| 17H10 | ST PIERRE SPORT | US CHARTREUSE GUIERS |

U 15 F

CLASSEMENT FINAL APRES LE 2^{ème} TOUR

LES RESULTATS DE BARBERAZ FORFAIT ONT ETE RETIRES

| | | | |
|------------------------|----------|--------|------------------|
| GAPS | 4 MATCHS | 8 PTS | 2 ^{ème} |
| POLE FEMININ 4 VALLEES | FORFAIT | | |
| US LA MOTTE SERVOLEX 1 | 4 MATCHS | 11 PTS | 1 ^{er} |
| FC NIVOLET | 4 MATCH | 6 PTS | 3 ^{ème} |
| US LA MOTTE SERVOLEX 2 | 4 MATCHS | 5 PTS | 4 ^{ème} |
| AS BARBERAZ | FORFAIT | | |
| ES DRUMETTAZ MOUXY | 4 MATCHS | 0 PT | 5 ^{ème} |

DEMI-FINALES

DIMANCHE 15 FEVRIER 26 GYMNAZ ?

POULE A : US LA MOTTE SERVOLEX 1 CONTRE ES DRUMETTAZ MOUXY

1 RENCONTRE SECHE DE 2 FOIS 20 MINUTES. LE VAINQUEUR EN FINALE A LA ROCHE

POULE B : GAPS ; FC NIVOLET ET US LA MOTTE SERVOLEX 2

3 RENCONTRES DE 1 FOIS 20 MINUTES, LE PREMIER DE POULE EN FINALE A LA ROCHE

U 18 F

CLASSEMENT FINAL APRES LE 2^{ème} TOUR

| | | |
|------------------------|---------|------------------|
| US LA MOTTE SERVOLEX 1 | 13 PTS | 3 ^{ème} |
| US LA MOTTE SERVOLEX 2 | 5 PTS | 6 ^{ème} |
| AS BARBERAZ | FORFAIT | |
| GAPS | 13 PTS | 2 ^{ème} |
| FC CHAMBOTTE | FORFAIT | |
| U O ALBERTVILLE | 2 PTS | 7 ^{ème} |
| GJ LA SAVOYARDE | 7 PTS | 5 ^{ème} |
| FC AIX LES BAINS | 16 PTS | 1 ^{er} |
| POLE FEMININ 4 VALLEES | 7 PTS | 4 ^{ème} |



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

DEMI FINALES 2 POULES DE 3. DIMANCHE 15 FEVRIER 2026

Le 1^{er} de poule en finale le 22 février 2026 à LA ROCHEtte

| POULE A | POULE B |
|------------------|------------------------|
| Gymnase ? | Gymnase ? |
| FC AIX | GAPS |
| POLE F 4 VALLEES | US LA MOTTE SERVOLEX 1 |
| GJ LA SAVOYARDE | US LA MOTTE SERVOLEX 2 |

SENIORS F :

TOUTES LES EQUIPES PARTICIPERONT AU 2^{ème} TOUR DANS UNE AUTRE POULE

CLASSEMENT APRES LE 1^{er} TOUR

| | | |
|-------------------|----------|-------|
| AF ROCHELLE O | 3 MATCHS | 5 PTS |
| JS CHAMBERY | 3 MATCHS | 6 PTS |
| COEUR DE SAVOIE F | 3 MATCHS | 3 PTS |
| FC AIX | 3 MATCHS | 4 PTS |
| ES DRUMETTAZ M | 3 MATCHS | 5 PTS |
| FC LA ROCHELLE | 3 MATCHS | 5 PTS |
| ENT BOURGET/APCR | 3 MATCHS | 3 PTS |
| FC CHAMBOTTE | 3 MATCHS | 5 PTS |

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. Rencontres de 13 Minutes

GYMNASE DU CENTENAIRE à LA ROCHELLE samedi 31 janvier 26 RDV 09H30 début 10H15

Petite restauration sur place. Fin vers 14h30

| | | |
|-------|-------------------|-------------------|
| 10H15 | COEUR DE SAVOIE F | ES DRUMETTAZ MOU |
| 10H30 | FC AIX | ENT BOURGET/APCR |
| 10H45 | AF ROCHELLE O | FC LA ROCHELLE |
| 11H00 | JS CHAMBERY | ES DRUMETTAZ MOU |
| 11H15 | COEUR DE SAVOIE F | FC CHAMBOTTE |
| 11H30 | FC LA ROCHELLE | FC AIX |
| 11H45 | AF ROCHELLE O | ENT BOURGET/APCR |
| 12H00 | FC AIX | ES DRUMETTAZ |
| 12H15 | JS CHAMBERY | FC CHAMBOTTE |
| 12H30 | FC LA ROCHELLE | COEUR DE SAVOIE F |
| 12H45 | FC AIX | FC CHAMBOTTE |
| 13H00 | A F ROCHELLE O | ES DRUMETTAZ MOU |
| 13H15 | ENT BOURGET/APCR | JS CHAMBERY |
| 13H30 | A F ROCHELLE O | FC CHAMBOTTE |
| 13H45 | FC LA ROCHELLE | JS CHAMBERY |
| 14H00 | COEUR DE SAVOIE F | ENT BOURGET/APCR |



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DES FINALES COUPES DE SAVOIE FUTSAL

Le Comité Directeur du District de Savoie réuni le 26 janvier 2026 décide d'attribuer l'organisation des finales masculines à l'A FUTSAL ROCHELLE O.

En l'absence de candidature pour l'organisation des finales féminines, le comité directeur décide de décaler ces finales au 22 FEVRIER 26, elles seront organisées sur le même site, c'est à dire à LA ROCHELLE.

GYMNAZ DE LA SEYTAZ A VALGELON LA ROCHELLE

CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL

Les calendriers sont en ligne.

Poule haute sur le site du district de l'Isère.

Correspondant du district 38 ; M CARRETERO Christophe 06 99 88 64 01

Carretero.c70@gmail.com

Poule basse sur le site du district de la Savoie.





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du 26 janvier 2026

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour la Coupe U13 PITCH du samedi 28 mars 2026 :

US LA MOTTE SERVOLEX

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

En attente d'une réponse de AS BARBERAZ

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

1/4 de Finale le dimanche 5 avril 2026 à 15h00

Le tirage est prévu début février



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu le dimanche 5 avril 2026
Le tirage est prévu début février

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le samedi 4 avril 2026
(3 matchs)
Le tirage est prévu début février

U17 TRONCY

1/4 de Finale le samedi 4 avril 2026 à 15h00
Le tirage est prévu début février

U15 PILLET

Tour de cadrage le dimanche 8 mars 2026
(3 matchs)
Le tirage est prévu début février

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence
(Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



U13 PITCH

3^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 14h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 18 avril 2026 à 14h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 10h00

2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 26 janvier 2026

CHAMPIONNAT

Reprise des matchs pour les matchs en retard le 22 février 2026 et 28 février 2026

Match N° 54502353 DOMESSIN / LA ROCHELLE le 22 février 2026

Match N° 54502337 FC-LA ROCHELLE / FC HAUTE-TARENTAISE 2 le 8 mars 2026

Match aller peuvent être inversé

Reprise du championnat le 15 mars 2026

INFORMATION :

La JS CHAMBERIENNE organise un tournoi FUTSAL le dimanche 15 février 2026 pour toutes les équipes SENIORS FEMININES. (2 Niveaux de pratique)

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre

RAPHAEL au 06 86 32 94 89





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 26 janvier 2026

INFORMATION :

La JS CHAMBERIENNE organise un tournoi FUTSAL le dimanche 15 février 2026 pour toutes les équipes SENIORS FEMININES. (2 Niveaux de pratique)

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre

RAPHAEL au 06 86 32 94 89

RAPPEL : pensez à m'envoyer vos feuilles de matchs.

Non reçues à ce jour :

JS CHAMBERY 1 – YENNE 1

LE MONTCEL 1 – JSC 1

FC BAUGES 2 – JS CHAMBERY 2

YENNE 1 – MARTHOD 1

JS CHAMBERY 2 – YENNE 2

Merci d'avance.



Reprise à partir du 9 mars 2026.

Merci d'envoyer par mail au district avant le 31 janvier

- la fréquence des matchs que vous souhaitez : 1 fois par mois ou tous les 15 jours
- le niveau de votre équipe : 1 ou 2

Réponses reçues : ES DRUMETTAZ – AS LE MONTCEL - MARTHOD SP – AS NOVALAISE – AS HAUTE COMBE - USGM LA BATHIE -FC BAUGES

URGENT : Merci aux clubs de JS CHAMBERY – FC SUD LAC – CA YENNE de répondre rapidement

Note à l'AS NOVALAISE : Merci de préciser le niveau de pratique. J'ai bien pris note de votre planning que je vais essayer d'inclure dans celui du critérium.



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 26 janvier 2026

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2025-2026

C'est la fin des matchs « phase Automne » en U17 et U15.

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire  **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge. Merci quand même de donner vos notes pour les clubs qui vous ont accueilli.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU-25-26.pdf>.

CONSIGNES :

- TOUT Ecrire en MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 28 janvier 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHE - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 31 janvier 2026 et dimanche 1^{er} février 2026

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 18

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)

Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)

Jordan GARDET - Julien PACCALLET – Yannick DECKER (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)

Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)

Ismail AHAMAD - Laurent FANCHIN (AIX FC)

Baptiste CARNIS - Robin NANTET (AS UGINE)

Guillaume BABY (CHALLES SF)

Killian ARNAUD GODET - Kantic LANU (FC MERCURY)

Gabriel SAMMOGGIA (US MODANE)

Alexis ROUX-NADER (US VETRAZ 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 16 janvier 2026.

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 13

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

Samuel MORGADINHO (US LA RAVOIRE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Timéo DEVILLE - Titouan FREYSSINET - Emma LA RUSSA (FC MERCURY)

Ethan BILESIMO SANDRI (AS CUINES)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 janvier 2026.

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 17

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 19



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 6

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 26 janvier 2026

COMPTE RENDU D'AUDITION

Compte rendu d'audition du 19 janvier 2026

DOSSIER N°3 : Appel du Club de ST PIERRE SPORT FOOTBALL et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 742 du mercredi 5 novembre 2025 concernant le Match N° 53976654 – AIX FC 2 – ST PIERRE SPORT 1 – SENIORS D1 – Du 26/10/2025

Objet : - Sanction 3 MF. Amende de 45 € à l'encontre de l'éducateur de ST PIERRE SPORT

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-Président), S. COHEN, G. PILLET, B. CAMUS, L. FLEURY, J. LATHUILE et D. MAILLAND-ROSSET

En présence des personnes convoquées,

Notons l'absence excusée du représentant de la Commission de Discipline du district de Savoie de Football.

Après avoir informé toutes les personnes présentes à l'audition de leurs droits de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire lors de cette audition,

Après le rappel des faits de la procédure,

Le club de ST PIERRE SPORT ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant que le club de ST PIERRE SPORT trouve la sanction violente par rapport aux faits, que l'éducateur du club confirme avoir touché le bras de l'arbitre mais sans aucune violence ni véhémence qu'il souhaitait avoir une discussion avec l'arbitre, qu'il a l'habitude d'être tactile mais sans volonté d'être véhément.

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre confirme en tout point son rapport, que pour lui, l'éducateur de ST PIERRE SPORT lui a tenu le bras pour l'empêcher de faire un geste, qu'il n'a pas à lui toucher le bras.

Précisons que l'éducateur de ST PIERRE SPORT a été rappelé à l'ordre par le Président de la Commission suite à un propos tenu envers l'arbitre officiel de la rencontre lors de l'audition.



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



Sur ce,

Considérant que conformément à l'article 128 des Règlements Généraux de la F.F.F. pour l'appréciation des faits, les déclarations de l'arbitre officiel sont retenues jusqu'à preuve du contraire,

Considérant que la présente commission décide de suivre la décision de la commission de discipline en 1ère instance alors que la sanction pour les faits exposés pourrait être supérieure conformément au barème disciplinaire de la FFF.

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

1- de confirmer la sanction prise à l'encontre de l'éducateur de ST PIERRE SPORT en 1ère instance par la Commission de Discipline du District de Savoie de Football.

2- le club de ST PIERRE SPORT est redevable des Frais de dossier d'appel de 80 € et des frais de déplacement de l'arbitre lors de la Commission de 15 €.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

**Le Président
Fabien FONTAINE**





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMPTE RENDU D'AUDITION

Compte rendu d'audition du 19 janvier 2026

DOSSIER N° 6 : Appel du Club de l'US LA RAVOIRE et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 745 du mercredi 26 novembre 2025 concernant le Match N° 54001866 – FC ST BALDOPH – US LA RAVOIRE – U20 – Poule A - Du 08/11/2025

Objet : - Sanction du match retour sur terrain neutre à plus de 30 km de La Ravoire et un délégué officiel à la charge des deux clubs

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-Président), S. COHEN, G. PILLET, B. CAMUS, D. MAILLAND-ROSSET, J. LATHUILE et L. FLEURY

En présence des personnes convoquées :

Après avoir informé toutes les personnes présentes à l'audition de leurs droits de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire lors de cette audition,

Après le rappel des faits de la procédure,

Le club de l'US LA RAVOIRE ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant que le club de l'US LA RAVOIRE juge cette sanction imméritée et inadaptée car le match s'est bien passé, que le club dispose d'une structure qui peut être complètement close et que le fait de jouer sur un terrain neutre ne résoudra pas la problématique de la venue des supporters des 2 clubs notamment si le terrain trouvé est en accès libre de tous.

Considérant que le club de l'US LA RAVOIRE demande à jouer cette rencontre sur leur terrain, à huis clos au regard notamment du possible enjeu de la rencontre.

Considérant que la Commission de Discipline du district a pris sa décision pour éviter le plus possible que des supporters viennent à nouveau causer des troubles lors de cette rencontre.

Sur ce,

Considérant que les deux clubs sont d'accord pour dire que la rencontre s'est globalement bien passée et que les incidents qui ont eu lieu après la rencontre, ont été causés par des supporters.

Considérant que le club de l'US LA RAVOIRE dispose d'une structure pouvant accueillir les deux clubs en sécurité.



Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

Considérant qu'il y a lieu au regard du match aller, du possible enjeu lors du match retour, de l'attitude de certains joueurs et éducateurs lors du match aller et pour empêcher toutes pressions et éviter de nouveaux débordements de désigner lors de cette rencontre des officiels pour la diriger et la superviser.

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

- 1- d'infirmer la décision prise en première instance par la Commission de Discipline**
- 2- d'imposer le match retour US LA RAVOIRE – FC ST BALDOPH à huis clos.**
- 3- d'imposer 3 arbitres officiels ainsi qu'un délégué officiel à la charge des 2 clubs**
- 4- le club de l'US LA RAVOIRE n'est pas redevable des Frais de dossier d'appel de 80 €.**

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

**Le Président
Fabien FONTAINE**





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES

Sans arbitre pas de match

Réunion du 26 janvier 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Jacky MESTACH, Luc ALIX, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA),

COUPES FUTSAL CONSIGNE ARBITRAGE



La Commission des Arbitres informe les clubs participant aux coupes de Futsal de SAVOIE

Les consignes sont les suivants :

- **AUCUN REGLEMENT de FRAIS d'ARBITRAGE le jour du ou des matchs**

Une caisse de péréquation sera mise en place pour le défraiement des arbitres

Vous Clubs ou l'arbitre lui-même, transmission des fiches de frais des arbitres le plus rapidement possible à la commission FUTSAL ou/et la commission des ARBITRES.

INFORMATION AUX CLUBS – 2ème Session FIA SAVOIE





Foot SAVOIE



PV N° 753 du 28 janvier 2026

A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Cette saison 2025/2026.

Vous l'aurez compris, il vaut retrouver un effectif conséquent surtout en jeune Par l'envoi de candidature aux formations arbitres Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.

Elle se déroulera aux dates suivantes : Du **07 février au 08 Février 2026**

Stade MAGER, 160 rue du JURA. 73000 CHAMBERY

Et

Le 14 février 2026 (séance 7 administrative et examen)

Maison des Sports, 90 rue Henri OREILLER 73000 CHAMBERY

Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos demandes et possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats

<https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>

**A ce jour,
16 candidatures pour cette session**

**Clubs, si vous voulez encore inscrire des stagiaires, ne tardez pas.
Les inscriptions seront bloquées à la date du lundi 02/02/26**

FORMATION GESTES QUI SAUVENT – ARBITRES



FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT



**Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
Comité Départemental de la Savoie**

A L'ATTENTION DES ARBITRES

Suivant la directive de la FFF

Les arbitres ont l'obligation d'être formés aux GESTES QUI SAUVENT

Les sessions de formation sont organisées au
Siège du District de SAVOIE de Football à la Maison des Sports

Les prochaines dates de formation :

- Samedi 21 février 2026
- Samedi 7 mars 2026
- Samedi 28 mars 2026
- Samedi 18 avril 2026



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 26 Janvier 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Sandra FONTI - Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ Je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendra 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.





Foot SAVOIE

PV N° 753 du 28 janvier 2026



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Demande de médailles Jeunesse et Sports 2026
- Demande de médailles LIGUE LAURAFOOT
- Campagne FDVA 2026
- Lutte contre les violences

